

## RAPPORT DE SUIVI

### PROJET D'EXTENSION DE RÉSEAU JUSQU'À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLICIEN

1 Le projet d'extension de réseau jusqu'à la municipalité de Saint-Félicien (« Saint-Félicien ») a été  
2 approuvé le 17 décembre 2012, par la décision D-2012-174 de la Régie de l'énergie (la  
3 « Régie »). Dans celle-ci, la Régie demandait à Société en commandite Gaz Métro  
4 (« Gaz Métro ») de faire un suivi annuel du projet dans le cadre des dossiers d'examen des  
5 rapports annuels.

#### **1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET**

6 Le projet Fibrek de Saint-Félicien comporte l'installation d'une conduite en acier de 168,3 mm de  
7 classe 2400 kPa sur une longueur de 17 km pour desservir en gaz naturel l'usine Fibrek à  
8 Saint-Félicien. Le tracé retenu consiste à longer, sur le boulevard Sacré-Cœur, le réseau existant  
9 en polyéthylène sur 1,4 km à partir du poste de détente, traverser la rivière Ashuapmushuan en  
10 forage directionnel, prendre la rue Bellevue Sud jusqu'à la route 169 et poursuivre sur le rang  
11 Eusèbe-Simard jusqu'à l'usine.

12 Au début de l'été 2013, un groupe de résidents du rang Eusèbe-Simard a exprimé certaines  
13 préoccupations à l'égard d'un segment du tracé le long de la rivière Ashuapmushuan. Une étude  
14 confiée à une firme externe a révélé l'état d'érosion avancée des berges à deux endroits  
15 spécifiques. Afin d'assurer l'intégrité de son réseau à long terme, Gaz Métro a convenu de suivre  
16 un tracé alternatif pour contourner les segments des berges dont l'érosion était considérée plus  
17 critique.

18 Le 22 août 2013, la Régie était informée de la détermination d'un nouveau tracé de la conduite  
19 visant à répondre à certaines inquiétudes des résidents du rang Eusèbe-Simard.

20 Le nouveau tracé contourne une section du rang Eusèbe-Simard sur une distance d'environ  
21 3,9 km en empruntant la route 169 en direction nord jusqu'au chemin de la Pointe, le chemin de  
22 la Pointe en direction ouest jusqu'à la route de l'Église et la route de l'Église en direction sud pour

1 rejoindre le rang Eusèbe-Simard. Le nouveau tracé compte au total 22,4 km comparativement au  
2 tracé original de 17 km.

3 Tel que le mentionnait Gaz Métro dans sa lettre du 22 août 2013, la nouvelle configuration du  
4 tracé n'entraînait pas de hausse des coûts totaux du projet au-delà du seuil de 15 %, excluant la  
5 contingence. Le seuil de 15 % était cependant évalué en considérant les coûts bruts du projet,  
6 avant la réduction attribuable à la contribution du client, tel que c'était l'usage depuis plusieurs  
7 années.

8 Or, le 30 août 2013, dans sa décision D-2013-135, la Régie a conclu que Gaz Métro devait  
9 dorénavant l'informer dès qu'une hausse de 15 % du coût net assumé par Gaz Métro était  
10 constatée. Suivant cette dernière décision, une lettre a été envoyée à la Régie le 20 septembre  
11 2013 pour l'informer que selon cette nouvelle définition du seuil de 15 %, la hausse de coûts  
12 occasionnée par le nouveau tracé correspond à une hausse de 25 % par rapport aux coûts nets  
13 avant contingence. Gaz Métro indiquait aussi que cet écart de coûts ne menace pas la rentabilité  
14 du projet puisque le client a souscrit à de nouvelles obligations minimales annuelles (OMA).

15 Les travaux pour l'installation de la conduite entre le poste de détente situé sur le boulevard  
16 Sacré-Cœur et l'usine Fibrek ont débuté le 3 septembre 2013. La mise en gaz du réseau a été  
17 réalisée le 29 novembre 2013 et la réfection des lieux des travaux, prévue dans l'année suivant  
18 la construction, s'est terminée en septembre 2014.

19 Au 30 septembre 2015, le projet est complété et tous les coûts ont été comptabilisés.

## **2. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLIENTS ET DES VOLUMES**

20 Le tableau ci-dessous résume les différences annuelles entre les projections et les réalisations à  
21 ce jour en ce qui a trait au nombre de clients et aux volumes.

### NOMBRE DE CLIENTS ET VOLUMES

Année	Projection initiale		Projection finale (selon la consommation réelle et projetée)	
	Nombre de clients	Volumes 10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Nombre de clients	Volumes 10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>
Décembre 2013 – Novembre 2014	1	21 610	1	34 129
Décembre 2014 – Novembre 2015	1	21 610	1	39 154
Décembre 2015 – Novembre 2016	1	21 610	1	39 154
Décembre 2016 – Novembre 2017	1	21 610	1	39 154
Décembre 2017 – Novembre 2018	1	21 610	1	39 154

1 Explications des écarts :

- 2     > Le client a débuté sa consommation en décembre 2013;
- 3     > Au moment du dépôt du projet d'extension initial (R-3825-2012), un premier contrat pour  
4 un volume souscrit de 72 000 m<sup>3</sup> par jour au tarif D<sub>4</sub> avec un volume projeté de  
5 20 900 000 m<sup>3</sup> et un second au tarif D<sub>5</sub> avec un volume projeté de 835 000 m<sup>3</sup> et une OMA  
6 de 710 000 m<sup>3</sup> avaient déjà été convenus. Des avenants ont été signés par le client en  
7 date du 21 août 2013. Le contrat au tarif D<sub>4</sub> conserve le même volume souscrit de  
8 72 000 m<sup>3</sup> par jour, mais le volume projeté est maintenant de 24 000 000 m<sup>3</sup>. Quant au  
9 contrat au tarif D<sub>5</sub>, le volume projeté est maintenant de 4 000 000 m<sup>3</sup> et l'OMA est  
10 maintenant de 3 400 000 m<sup>3</sup>.
- 11     > Le client a utilisé pleinement son volume souscrit de 72 000 m<sup>3</sup> par jour durant la période.  
12 L'excédent de volume a été consommé au volume interruptible.

### 3. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

13 Le tableau suivant présente la projection au 20 septembre 2013 (R-3871-2013, B-0092,  
14 Gaz Métro-30, Document 1, page 3) et les sommes encourues en date du 30 septembre 2015.

**PROJECTION DES COÛTS GLOBAUX AU 30 SEPTEMBRE 2015**  
**(\$)**

Description	Budget initial (1)	Projection au 20 septembre 2013 (2)	Réel au 30 septembre 2015 (3)	Écart avec budget initial (4)=(3)-(1)	Écart avec projection au 20 septembre 2013 (5)=(3)-(2)
Ingénierie préliminaire	141 500	150 500	292 883	151 383	142 383
Terrain	127 000	118 500	168 063	41 063	49 563
Arpentage et ingénierie	251 700	313 500	346 112	94 412	32 612
Matériaux	1 320 100	1 325 300	1 457 042	136 942	131 742
Construction, branchement et gérance	5 313 437	6 309 057	7 185 125	1 871 688	876 068
Contingence	497 654	410 843	0	(497 654)	(410 843)
<b>Sous-total</b>	<b>7 651 391</b>	<b>8 627 700</b>	<b>9 449 225</b>	<b>1 797 834</b>	<b>821 525</b>
Frais généraux (11 %)	841 653	949 047	1 039 415	197 762	90 368
<b>Total global</b>	<b>8 493 044</b>	<b>9 576 747</b>	<b>10 488 640</b>	<b>1 995 596</b>	<b>911 893</b>
Contribution externe	(3 370 000)	(3 370 000)	(3 370 000)	0	0
<b>Total Gaz Métro</b>	<b>5 123 044</b>	<b>6 206 747</b>	<b>7 118 640</b>	<b>1 995 596</b>	<b>911 893</b>

1 Les coûts réels au 30 septembre 2015 indiquent un dépassement de 0,912 M\$ par rapport à la  
2 projection budgétée au 20 septembre 2013.

3 Les coûts reliés à la rubrique *Construction, branchement et gérance* ont eu l'impact le plus  
4 significatif sur la hausse des coûts totaux du projet. L'écart attribuable à cette rubrique est de  
5 0,876 M\$. Les conditions difficiles du terrain en raison de la hauteur de la nappe phréatique ont  
6 obligé l'entrepreneur à modifier sa méthode de travail. Ainsi, sur plusieurs sections où la conduite  
7 devait être installée en tranchée ouverte dans le fossé, la conduite a été soit installée par forage  
8 directionnel ou déplacée dans une servitude située en haut de talus du fossé. De plus, le  
9 croisement d'un certain nombre de ponceaux a été effectué en forage directionnel plutôt qu'en  
10 tranchée ouverte pour les mêmes raisons.

1 Les matériaux ont également subi le contrecoup du forage directionnel en nécessitant l'usage  
2 d'une conduite revêtue d'époxy. Le coût des matériaux affiche un dépassement de 0,132 M\$.

3 Des études supplémentaires et des frais imprévus pour le changement de localisation d'un  
4 redresseur de courant, ainsi que des demandes additionnelles des autorités délivrant les permis  
5 ont eu un impact de 0,142 M\$ sur les coûts de la rubrique *Ingénierie préliminaire*.

#### 4. RENTABILITÉ INITIALE ET PROJETÉE DU PROJET

6 L'effet des variations de volumes et de coûts sur la rentabilité du projet se retrouve au tableau ci-  
7 dessous. L'étude de rentabilité a été effectuée sur une période de 40 ans.

Description	Rentabilité initiale	Rentabilité projection 20 septembre 2013	Rentabilité projetée
Valeur actuelle de l'effet sur les tarifs (40 ans)	(1 604 808) \$	(3 511 740) \$	(8 011 939) \$
Taux de rendement interne	7,53 %	8,17 %	10,95 %
Point mort tarifaire	1,69 an	1,00 an	1,00 an

#### 5. DEMANDE DE METTRE FIN AU SUIVI

8 Étant donné que le projet d'extension de réseau est complété et que la conciliation des coûts  
9 réels par rapport aux prévisions initiales a été faite, Gaz Métro demande à la Régie,  
10 conformément à la décision D-97-25, de mettre fin à ce suivi.

11 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet Saint-Félicien et**  
12 **d'autoriser Gaz Métro à y mettre fin.**